

LE PETIT JOURNAL

P7 Fête de la Saint-Vincent
Cette première édition a tenu ses promesses

P8-9 Dossier spécial
St-Thibéry au cœur du développement durable



P 3 AGENCE POSTALE COMMUNALE
Retrouvez les services postaux à la mairie





AGENCE POSTALE COMMUNALE
Les services postaux sont en mairie



DOSSIER SPECIAL
Au cœur du développement durable



AGENDA
Les festivités du trimestre

LES ACTUS



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE A OUVERT SES PORTES DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE



Agence postale communale	
HORAIRES	
LUNDI	8:30 - 12:00
MARDI	8:30 - 12:00
MERCREDI	14:00 - 18:00
JEUDI	8:30 - 12:00
VENDREDI	8:30 - 12:00

Attention : la poste sera fermée
lundi 20 et mardi 21 mars

La poste ayant pris la décision de fermer le bureau de Saint-Thibéry, la municipalité a décidé d'accueillir l'agence postale au sein de la mairie afin de maintenir ce service aux Saint-Thibériens. Depuis le 6 février, l'agence postale communale est ouverte et vous propose les services suivants :

- Dépôts et retraits de colis
 - Affranchissement des courriers
 - Versements et retraits d'argent
 - Vente de timbres et cartes téléphoniques.
- Prochainement, une borne numérique sera à votre disposition pour vous permettre d'accéder à internet, avec la possibilité de scanner vos documents.

RECRUTEMENT

M^{aëva} Bensaïd, agent administratif, est le nouveau visage de l'agence postale et de l'accueil de la mairie depuis le 1^{er} décembre (en alternance avec Rose Mateu). Nous lui souhaitons la bienvenue.



TRAVAUX RÉSEAUX D'EAU

Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable, entrepris par l'Agglo, reprennent à Saint-Thibéry à partir du 1^{er} mars pour une durée d'environ 3 mois. Ils concerneront la rue du Portalet, la rue du vieux Puits et la rue du Porche. Une réunion publique d'information des riverains a eu lieu en mairie le 27 février dernier.

NOUVEAU PARKING

Un nouveau parking et une voie douce pour les piétons et les cyclistes vont être aménagés boulevard des Écoles. Ces travaux, qui sont programmés pour l'été, seront en partie financés par l'État (dans le cadre de la DETR) et par la Région. Dans la foulée, les conduites d'eau seront refaites par le service des eaux de l'agglo. Tout devrait être terminé pour la rentrée scolaire 2023.

RECENSEMENT : LE SEUIL DES 3000 HABITANTS EST FRANCHI

La campagne de recensement s'est terminée le 18 février. L'équipe des 8 agents recenseurs, pilotée par José Belmonte (adjoint au maire) et Régine Rosenfeld (conseillère municipale), est allée à votre rencontre sans relâche depuis plusieurs semaines pour vous accompagner dans la démarche. Au 1^{er} janvier 2023, le nombre d'habitants à Saint-Thibéry était évalué par l'Insee à 2913 personnes. Ce travail de recensement est important car il permet d'évaluer précisément le nombre d'habitants. De cette évaluation dépend le montant des prochaines dotations de l'Etat, c'est à dire une grande partie des ressources financières de la commune.

Nous remercions tous les Saint-Thibériens qui ont répondu à ce questionnaire de l'Insee. Le seuil des 3000 habitants a

été franchi : 3041 habitants ont été recensés pour 1694 habitations.



L'équipe recensement de gauche à droite : J-L Goudon, S Arvieu, V. Pons, E. Berthereau, T. Gonzalez, V. Jarque, O. Couturier (DGS), J. Belmonte (adjoint au maire), A Brun, R. Rosenfeld (conseillère municipale) et B. Nalbadian.

L'ÉDITO DU MAIRE

Les questions à Jean AUGÉ

Le maire de Saint-Thibéry répond à vos questions.

Agence postale communale, nouveau parking, éclairage public, l'année 2023 s'annonce-t-elle particulièrement dynamique ?

« En réalité, c'est le fruit du travail mené depuis le début du mandat qui se met en œuvre !

Depuis le 6 février, l'agence postale est devenue municipale et a intégré les locaux de la mairie. Les services postaux ne donnaient plus satisfaction depuis plusieurs années et engendraient un fort mécontentement de la population.... Nous avons donc décidé fin 2022 de prendre en charge ce service afin de permettre une meilleure amplitude horaire (ouverture le mercredi après-midi) et surtout garantir le maintien de ce service au cœur du village ! Parallèlement nous travaillons à la transformation des anciens locaux de la poste en cabinet médical ce qui permettrait de reloger nos médecins dans de bonnes conditions.

Nous agissons également sur la sécurité avec le renforcement du nombre de caméras de surveillance et du dispositif «voisins vigilants». Nous poursuivons les travaux de réfection de la rue du vieux puits, du Portalet et rue du Porche. Un travail sur l'éclairage public est engagé pour continuer à maîtriser nos coûts. Enfin, nous n'oublions pas nos enfants, avec la création d'une piste de sécurité routière sur le plateau sportif et la modernisation des aires de jeux courant 2023. »

Après deux ans d'action municipale, quelles sont vos principales réalisations ?

« Pendant ces 2 ans, nous avons agi de façon concrète. Nous avons réalisé un série de travaux et investissements aux écoles (réfection des classes, aménagement de la nouvelle garderie de l'élémentaire, construction d'un abris vélos, installation d'un store anti-chaaleur au restaurant scolaire, installation d'une chaudière Bio masse, informatisation des écoles). Nous avons amélioré la gestion des containers et intensifié la lutte contre les dépôts sauvages urbains et la cabanisation en milieu naturel. L'accessibilité du cimetière, du boulo-drome et des bâtiments communaux sont terminés, les salles communales ont été rénovées, un distributeur de billet a été installé et a reçu le meilleur des accueils !!! Il est très très bien utilisé. Nous avons investi pour préserver notre pont romain, emblème de notre village, et aussi pour les chapes et le chapier de la sacristie. Nous avons proposé de nouvelles fêtes comme celle de la Saint-Vincent, qui met à l'honneur nos vignerons. Pendant 2 ans, nous avons aussi posé les fondations de projets ambitieux comme la révision du PLU et la requalification de l'abbaye. Ces projets sont fondateurs du Saint-Thibéry de demain. »

SAINT-THIBÉRY



Directeur de publication
Jean Augé
Rédaction
D. Guilbert, associations
Mise en page
D. Guilbert
Photos
Mairie, associations,
agglo, Hérault Tribune
Impression
Combes & Hund
Siret 405 338 955 00025

À l'occasion de la cérémonie des vœux, vous avez mis à l'honneur votre prédécesseur Guy Amiel, pourquoi ?
« Il m'a semblé important de valoriser tout le travail que Guy Amiel a accompli pendant près de 5 mandats dont 3 en tant que maire de Saint-Thibéry. Pendant toutes ces années, il a géré la commune «en bon père de famille». En travaillant à ses côtés j'ai beaucoup appris, et c'est pour le remercier de son engagement que j'ai tout naturellement proposé à mon équipe, qui a immédiatement accepté, que nous lui remettions le titre de « maire honoraire », qui selon moi, est très mérité. »

SOMMAIRE

- P. 3 Actualités**
Agence postale communale
- P.4-5 Cadre de vie**
Voisins vigilants
Habitat indigne
- P. 6-7 Patrimoine et traditions**
Les chapes de la sacristie
Fête de la Saint-Vincent

- P. 8-9 Dossier spécial**
Le développement durable
- P. 10-11 Intergénération**
Enfance et jeunesse
Du côté des seniors
- P. 12-14 Vie associative**
Les infos des assos

- P. 15 Infos pompiers**
- P. 16-17 Temps forts**
Repas des aînés
Vœux du maire
- P. 18-19 Infos pratiques**
- P. 20 Agenda**



Lotissement du pont romain

Un nouveau lotissement est en cours d'aménagement : le lotissement du pont romain. 41 lots sont commercialisés par GGL aménagement. Les surfaces des terrains oscillent entre 300 et 660 m². Renseignements au 04 99 614 514



VOISINS VIGILANTS : la plateforme communautaire de bienveillance entre voisins pour sécuriser son quartier

Le concept du voisin vigilant est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier, en priorité pour lutter contre la délinquance et les cambriolages, en relation avec la mairie et les forces de l'ordre. Un site web communautaire permet de mettre en relation les habitants d'un même secteur de manière simple et gratuite.

Des communautés de voisins vigilants animées par un référent

L'organisation repose sur le découpage de la commune en secteurs géographiques dénommés « communautés ». Chaque « communauté » est animée par « un référent ».

Le voisin vigilant veille, mais ne surveille pas.

Face à un élément suspect (véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule et vulnérable, perception de cris ou de bruit anormaux), le voisin vigilant alerte en priorité les numéros d'urgence (17 ou 112) puis le référent de sa communauté via la plateforme.

Le référent anime sa communauté de voisins vigilants

- Le référent, désigné par la mairie, recrute ses voisins vigilants et anime la communauté de son quartier. Il respecte la vie privée et ne tente jamais de remplacer les forces de l'ordre : il se contente d'alerter.
- Il est informé par ses voisins, par la municipalité ou par la police municipale dès qu'un événement se produit ce qui lui permet de transmettre l'information.
- Le référent bénéficie d'outils spécifiques pour lui permettre de valider les adhésions à sa communauté, mais aussi d'être en relation avec les voisins vigilants, la municipalité et la police municipale.

Vous souhaitez devenir un référent du dispositif « voisin vigilant » ?

- ▶ Contactez la mairie au 04 67 77 80 57
- ▶ Contactez Francis Duquenne, conseiller municipal délégué à la sécurité, au 06 28 91 23 99

Label architecture Contemporaine Remarquable

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), a émis un avis favorable à l'attribution du label Architecture Contemporaine Remarquable au groupe scolaire, boulevard des Ecoles, à Saint-Thibéry (34). La validation est soumise à l'approbation du préfet de région. L'organisation d'une cérémonie dédiée à cette labellisation sera envisagée lorsque l'examen de tous les édifices scolaires retenus de la région Occitanie aura été réalisé. Ce label est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements faisant antérieurement l'objet du label « Patrimoine du XXe siècle » qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques, parmi les réalisations de moins de 100 ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.



HABITAT INDIGNE

LOCATAIRE OU PROPRIÉTAIRE, LA PLATEFORME HISTOLOGE ACCÈLÈRE LA PRISE EN CHARGE DU MAL LOGEMENT

Signaler ses problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, c'est désormais possible sur le territoire des 20 communes de l'Agglo Hérault Méditerranée grâce au nouveau service public en ligne Histologe ! La plateforme, destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, permet à toute personne en situation de mal logement de se faire connaître et d'être accompagnée. Souvent découragés face à la complexité des démarches à entreprendre (multiplicité des intervenants à contacter, durée des procédures, manque de visibilité sur le suivi de la demande, isolement social), ou tout simplement par méconnaissance des recours possibles ou par manque de temps, beaucoup d'occupants restent dans des logements humides, bruyants, infestés par des nuisibles, dangereux, ou finissent par quitter leur logement sans que les travaux ne soient faits. Une procédure simple :

- La plateforme Histologe accessible sur [Histologe.beta.gouv.fr](https://beta.gouv.fr), permet en moins de 3 minutes de décrire ses problèmes de logement et même de déposer des photos et des documents.
- Le dossier est ensuite transmis aux services compétents (CAF, Mairie, ARS, bailleur social...) dans les 48 heures.

SORTIR DU MAL LOGEMENT C'EST POSSIBLE !

On vous accompagne en quelques clics



HISTOLOGE, votre nouveau service public

IMMOBILIER



NOUVEAU

Déclaration obligatoire pour les propriétaires en 2023

Tous les propriétaires de bien(s) immobilier(s), particuliers ou entreprises, ont jusqu'au 30 juin 2023 pour respecter une toute nouvelle obligation de déclaration.

Quel propriétaire est concerné par la nouvelle obligation de déclaration ?

La loi de finances 2020 oblige tout propriétaire d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué à effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet prochain.

Comment faire la déclaration de ses biens immobiliers ?

Rendez-vous sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site de l'administration fiscale (impot.gouv.fr). Pour chacun

SENSIBILISER AUX ECO GESTES

En 2023, avec la hausse des prix de l'énergie, les factures communales vont augmenter. Parce que le patrimoine bâti représente un coût important pour la ville, il est important d'agir sur les équipements mais également sur les pratiques des utilisateurs.



En effet, que ce soit au bureau, dans les écoles ou chez soi, tous les citoyens sont concernés : écoliers, associations, agents municipaux, enfants, adultes...

Pour promouvoir les écocgestes, Hérault Energies a déployé des affiches humoristiques. Sur chacune, une thématique : Eau - Chauffage - Eclairage... des petites actions efficaces et faciles à mettre en oeuvre. pour encourager le changement et rappeler l'importance de les adopter !

La CAHM au service de la protection contre les inondations sur St-Thibéry

La digue de ceinture de Saint-Thibéry, d'une longueur d'environ 1440 m, est constituée du remblai de la voie ferrée Vias - Lodève et d'une digue historique en rive droite de la Thongue. Elle protège la commune des inondations de la Thongue et de l'Hérault. La CAHM porte la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations), de ce fait elle a la charge de la surveillance et de l'entretien de la digue de Saint-Thibéry. Les dernières visites de surveillance avec le bureau d'étude ANTEA (agréé digues et barrages par le ministère) ont mis en évidence un manque de visibilité dû à la forte végétalisation des enrochements entre le pont de la RD13 et la confluence avec le

fleuve Hérault. Afin de garantir une protection optimale pour la population de Saint-Thibéry, la CAHM depuis 2020 effectue annuellement des opérations d'abattages sur les enrochements en aval du pont vieux. Cet entretien se poursuit en 2023 avec l'intégration du linéaire entre le pont de la RD13 et du pont vieux. Ces opérations concourent à garantir le bon entretien de la digue et permettent un contrôle plus aisé de l'édifice. Pour information une visite réglementaire sera effectuée avec un bureau d'étude spécialisé dans le domaine de l'hydraulique et des structures courant novembre 2023 pour suivre la bonne tenue de la digue.

de vos biens immobiliers, vous devez effectuer une déclaration d'occupation :

- > résidence principale
- > résidence secondaire
- > local loué
- > local occupé à titre gratuit
- > local vacant



Les données d'occupation connues des services sociaux sont pré-enregistrées, ce qui facilite cette nouvelle démarche, mais vous pouvez les modifier le cas échéant.

Seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration. Une amende forfaitaire de 150€ par local peut s'appliquer en cas de non-déclaration, de déclaration erronée ou incomplète.



RETOUR DES CHAPES À LA SACRISTIE

Les vêtements liturgiques, après avoir reçu un traitement de conservation, ont repris leur place dans le chapier

Le 17 janvier dernier, la municipalité a assisté avec émotion au retour des chapes dans le chapier de la sacristie fraîchement restauré. Cette action a reçu le soutien de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée dans le cadre des subventions « petit patrimoine »

Après avoir été soigneusement nettoyées, les chapes ont bénéficié d'un traitement qui leur permettra de continuer à traverser le temps. La société Moira, spécialisée dans la conservation préventive du patrimoine, s'est chargée de cette délicate opération.



JOLI SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA SAINT-VINCENT

La 1^{re} édition de la fête de la Saint-Vincent, événement œnologique et patrimonial, a eu lieu à Saint-Thibéry le dimanche 22 janvier dernier. Unique sur le territoire Hérault méditerranée, la journée organisée par la municipalité, a été articulée autour de célébrations traditionnelles, de la promotion des domaines et des produits des terroirs de l'Hérault, de dégustations et d'animations autour du vin.

Une vingtaine de vignerons, 5 confréries et une dizaine d'exposants ont répondu présent.

Le départ de la procession de la place de la Mairie vers l'abbatiale a été inauguré par Jean Augé, maire de Saint-Thibéry à l'initiative de ce projet, en présence du sénateur Hussein Bourgi, du député Aurélien Lopez-Liguori, du maire de Bes-

san Stéphane Pépin-Bonet, du maire de Lezignan-La-Cèbe Rémi Boulaya et du maire de Vias Jordan Dartier.

Après une jolie messe célébrée par Yannick Casajus, archiprêtre de la Cathédrale Saint Etienne d'Agde originaire de Saint-Thibéry, les participants ont pu déguster la cuvée spéciale élaborée par les domaines Villa Delmas, Campagne Saint-Martin, Mont d'Hortes et domaine de l'Octroi.

De belles animations ont rythmé la journée (expositions, dégustations, balades en calèche, ateliers, musique, animateur). Une série de verres sérigraphiés ont été réalisés par la municipalité permettant ainsi de déguster le vin dans de bonnes conditions tout en limitant la production de déchets.



De gauche à droite : S. Lopez (conseiller municipal), H. Bourgi (sénateur), J. Augé (maire de St-Thibéry), A. Lopez-Liguori (député), S. Pépin-Bonet (maire de Bessan), C. Sirven (conseiller municipal), B. Baldy (grand maître confrérie Becos Figos).



REPRÉSENTATION DE SAINT-VINCENT

Sollicitée par la mairie, l'association de Saint-Thibéry « Les artistes contemporains d'Occitanie* », ont créé une statue représentant Saint-Vincent, saint patron des vignerons.

À la fin de la journée, le domaine Villa Delmas a été désigné par tirage au sort pour accueillir la statue toute l'année, jusqu'à sa prochaine sortie : rendez-vous le dimanche 21 janvier 2024 pour la 2^e édition de la Saint-Vincent à Saint-Thibéry.



* La municipalité remercie les artistes Sonia Boyer, Annie Olivier et Jean-Louis Jullien, qui ont généreusement offert la statue à la mairie.





DOSSIER SPÉCIAL

SAINT THIBÉRY au cœur du développement durable



OUVERTURE DU CENTRE DE TRI

L'ouverture du centre de tri de déchets propres et secs est prévue au mois d'avril

Ouverture du centre de tri de déchets secs du territoire ouest et centre Hérault

Ce centre de tri nouvelle génération, ultra performant, remplace les deux centres de tri du territoire ouest et centre Hérault (Villeveyrac et Pézenas), devenus obsolètes face à l'extension des consignes de tri de la loi Anti-Gaspillage pour l'économie circulaire de 2020.

Un centre nouvelle génération à Saint-Thibéry pour faire face à l'extension des consignes de tri

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la loi anti-gaspillage élargit le tri des déchets secs à tous les emballages plastiques. En complément des bouteilles et flacons, les habitants peuvent trier les films, pots et barquettes en plastique. Le tri de ces nouveaux déchets implique de nouvelles pratiques. Le tri des films, très légers, entraîne des troubles musculosquelettiques. Les pots et les barquettes posent des problèmes de reconnaissance des différentes résines plastiques qui les composent. Ces nouveaux processus nécessitent un centre de tri plus automatisé et de plus grande capacité. Cette modernisation n'était économiquement pas envisageable dans la configuration des deux anciens centres de tri.

Valorisation de l'ancienne carrière des Roches bleues par la construction d'un centre de tri ultra performant

Le centre de tri de Saint-Thibéry est situé dans l'ancienne carrière des Roches Bleues. Le bâtiment de 5800 m² abrite un hall de stockage de 2250m² et un hall de tri 2200m². La chaîne de tri a pour rôle de trier par matière et de conditionner en balles les produits avant expédition. Les performances attendues de 10,5 tonnes/heure à capacité nominale, 12 tonnes/heure en capacité de pointe, permettront de traiter 30000 tonnes de déchets par an.

Un bâtiment producteur d'énergie renouvelable

La toiture du bâtiment est recouverte de panneaux photovoltaïques sur une surface de 1900 m². La production électrique de cette future centrale est estimée à la consommation annuelle de 470 habitants.

Un centre de tri mutualisé, plus automatisé et de plus grande capacité pour 500 000 administrés

Ce projet de centre mutualisé répond à des objectifs de modernisation, d'efficacité économique, sociétale et environnementale pour traiter les futurs déchets secs des 500 000 administrés des sept collectivités actionnaires. Par ailleurs, il permet de pérenniser à Saint-Thibéry 45 emplois non délocalisables.

Un investissement de 24,9 M€ porté par la société publique locale OEKOMED au capital 100% public

Le projet est porté par une Société Publique Locale (SPL), c'est-à-dire une société anonyme dotée d'un capital 100% public détenu par des collectivités locales. Elle permet aux élus de mutualiser leurs actions et de piloter des missions d'intérêt général dans des conditions optimales de rapidité, de contrôle et de sécurité juridique. La SPL OEKOMED est composée de 7 collectivités locales actionnaires qui apporteront chacune 2,3 M€ : Sète Agglopolo Méditerranée, Communauté d'Agglomération de Béziers-Méditerranée, Syndicat Centre Hérault, Communauté de Communes Grand Orb, Communauté de Communes La Domitienne, Communauté de Communes Sud Hérault, SICTOM de Pézenas-Agde.

Le coût total de l'investissement est de 24,9 M€, avec le soutien de l'Ademe (4M€), de Citeo (0,9 M€) et de la région Occitanie (0,7 M€). Les collectivités financent également le projet par des redevances à la tonne entrante. Les recettes de la valorisation matière leur seront reversées directement.

Urbaser Environnement missionné pour la construction, l'exploitation et la maintenance des installations

La réalisation du centre de tri a été confiée au groupe Urbaser Environnement dans le cadre d'un Marché Public de Performance. Le prestataire est missionné pour la construction, l'exploitation et la maintenance des installations pour 7 ans, incluant l'intervention de sous-traitants locaux. Ce marché comporte des engagements de performances mesurables sur la qualité de service et le niveau de l'activité.



La sensibilisation de la police municipale porte ses fruits

Les points de collecte ont longtemps vu les containers stagner, offrant aux riverains un cadre de vie dévalorisé. La police municipale a entrepris un travail de sensibilisation qui aujourd'hui porte ses fruits : force est de constater que les horaires de dé-

pôt et de retrait des containers sur les points de collecte sont mieux respectés, les bacs ne traînent pratiquement plus dans les rues pour un cadre de vie plus attrayant et une sécurité améliorée en cas de risque d'inondation.



Les nouvelles consignes de tri



Pourquoi ces nouvelles consignes ?

C'est tout simplement pour rendre le tri encore plus simple en mettant tous les emballages et papiers dans votre bac jaune... Papier, carton, plastique, polystyrène, métal, tout se trie. Une grande partie est recyclée, transformée pour fabriquer de nouveaux objets sans utiliser de nouvelles ressources. Le tri sert aussi à éviter la pollution et le gaspillage de matière. Grâce à lui, nous avons moins besoin d'extraire de nouvelles ressources ni d'utiliser de l'énergie pour transporter et produire.

Qu'est-ce qui change concrètement ?

Vous n'avez plus qu'une seule question à vous poser : est-ce un emballage ménager ?

Tous les emballages et papiers peuvent être placés dans votre bac jaune :

- Les emballages en métal : capsules de café, petits emballages, conserves et canettes...
- Les emballages en carton : gobelets, barquettes, boîtes et briques...
- Les emballages en plastique : sacs, sachets, films, bouteilles, pots et flacons etc.
- Les emballages en polystyrène : barquettes ...

Les objets, même en plastique, même tout petits (peigne, brosse à dents, jouets etc.) sont interdits, ils sont à déposer dans votre bac d'ordures ménagères (non valorisés) ou en déchèterie.

En route vers le nouveau PLU

OBJECTIF ZERO ARTIFICIALISATION pour un meilleur cadre de vie et un avenir plus durable

Suite à la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, votre commune s'engage dans l'accélération de la transition écologique dans notre quotidien. C'est donc à travers la révision de notre PLU, que nous actons notre engagement, afin de faire de Saint-Thibéry une ville plus verte, et de relever le défi du 0 artificialisation nette fixé en 2050.

Des festivités éco responsables



La municipalité a mis en place des mesures afin de réduire les déchets liés aux festivités. Dans ce cadre, des écocup ont été offerts à tous les habitants lors de la cérémonie des vœux du maire du 13 janvier dernier. Lors des manifestations à venir, les participants seront invités à venir munis de leur écocup afin de limiter la production de déchets. À l'occasion de la Saint-Vincent, des verres sérigraphiés ont également été proposés à la vente ou consignés pour ne pas avoir recours à des gobelets jetables. Cette démarche sera maintenue dans toutes les manifestations à venir.

L'EXPOSITION « BAS LES MASQUES » AU RECTORAT

Le projet en photographie « Bas les Masques » a été mené par l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Léonce Ruffié en 2021-2022 dans le cadre des projets « Petites Galeries », en partenariat avec la municipalité et l'association des parents d'élèves « Les cartables de Saint-Thibéry » (détail dans le Petit Journal n°30 novembre 2022 page 10).

Le photographe Frédéric Trobrillant et les vidéastes Guilhem Alberge et Pierre de Marin ont accompagné le travail des élèves et des enseignantes pour aboutir à une magnifique exposition : « Bas les masques ! »

Celle-ci a d'abord été présentée au public le 2 juillet 2022 à l'école Léonce Ruffié, puis s'est exportée à Montpellier dans les couloirs du Rectorat.

Le vernissage a eu lieu le vendredi 10 février au 3^e étage de la DSDEN de l'Hérault (2^e cour du Rectorat de Montpellier, 31 rue de l'Université) en présence de Christophe Mauny, directeur académique des services de l'Éducation nationale, de Cécile Salvestrini, directrice de l'école élémentaire de Saint-Thibéry, de Frédéric Trobrillant, photographe, et Guilhem Alberge et Pierre du Marin, vidéastes. Elle restera en place jusqu'au mois de mai 2023.



ATELIER POTERIE À LA MÉDIATHÈQUE

Le 4 novembre dernier la médiathèque avait organisé un atelier poterie. Ils ont été nombreux à participer : adhérents, enfants et résidents de l'Ehpad ont laissé libre cours à leur créativité !



Vendredi 16 juin
Fête des écoles !
organisée par l'équipe pédagogique et l'association des parents d'élèves « Les cartables de Saint-Thibéry »

École maternelle

INSCRIPTIONS RENTREE 2023

Si votre enfant est né en 2020, il fera sa rentrée scolaire en septembre 2023. Pour cela, il doit être inscrit à la mairie pour établir un certificat d'inscription. Merci de bien vouloir vous rendre dès maintenant à l'accueil de la mairie avec :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé attestant que votre enfant a reçu les vaccinations obligatoires

Afin de préparer au mieux la rentrée, merci de ne pas tarder à faire les démarches nécessaires. Si vous connaissez une famille résidant à Saint Thibéry dont l'enfant est né en 2020, merci de bien vouloir lui transmettre cette information afin que tous les prochains élèves de Petite Section soient comptabilisés au plus vite.

La Tovertafel à l'Ehpad Mireille Vidal



La « Tovertafel » est une méthode d'activités numériques destinée à stimuler les personnes âgées. Un vidéoprojecteur installé au plafond projette une gamme de jeux numériques et ludiques sur une table. Les jeux réagissent aux mouvements des joueurs. Assis autour de la table magique, les résidents font courir leurs doigts sur celle-ci pour tenter d'attraper une note de musique, de saisir une image

et ainsi raviver un souvenir, développer l'interaction et la parole. Cette table magique s'adresse particulièrement aux personnes en situation d'apathie, qui ont du mal à interagir avec les autres.

L'achat de cet outil d'une valeur d'un peu plus de 11000€ a été possible grâce à l'action de la conférence des financeurs, du fonds de solidarité, de la GMF et de l'association le temps de vivre à Agde.

Outil support dans la relation et la communication, le dispositif Tovertafel offre une utilisation individuelle ou collective :

- Utilisation individuelle : il pourra être proposé aux résidents pour une utilisation en vue de maintenir les compétences motrices, cognitives et relationnelles.
- Utilisation collective : au-delà de son pouvoir d'agir sur les compétences, il participe au développement des interactions entre les soignants et les résidents. Ainsi, il sera possible de voir diminuer des comportements d'indifférence et de retrait social.

L'utilisation de cet outil numérique novateur permet de prévenir l'isolement, en proposant des jeux basés sur le plaisir et l'émerveillement sans aucune mise en échec du résident.



SÉANCES PHOTOS DE NOËL

Pendant quelques jours en décembre, le Père Noël a posé son traineau dans les jolis décors réalisés par l'Ehpad Mireille Vidal. Petits et grands ont été invités à des séances photo gratuites dans ce décor féérique. Bravo pour cette belle réalisation !



Le repas des familles
aura lieu
samedi 17 juin à l'Ehpad



LE CARNAVAL DE SAINT THIBÉRY : RENDEZ-VOUS SAMEDI 11 MARS

On commence à 10h30 par la déambulation des élèves du groupe scolaire dans le village au rythme des danses et musiques folkloriques. Evidemment, le petit poulain ainsi que le grand poulain et ses jeunes, seront là aussi pour danser et récupérer les clés de la ville auprès de M. Le Maire.
 > Rendez vous dans la cour de l'école élémentaire.
 > Vente de pâtisseries par l'association Les Cartables.

L'après midi, on se retrouve Boulevard de La digue à 15h pour le départ du cortège. Les chars, le poulain et Bacchus défilent dans les rues du centre ville et mettront une ambiance carnavalesque au village ! Fin du cortège au parking de la cave où Bacchus sera jugé et brûlé.
 > Une buvette sera présente sur le parking pour clôturer cette journée de fête.

Vous souhaitez faire un char ?

Si vous souhaitez faire un char pour le cortège de l'après midi, merci de contacter Les Amis du carnaval de Saint-Thibéry..

Attention, le jour du carnaval, certaines rues seront bloquées et interdites de stationnement (voir plans).

CONTACTS

Les Amis du Carnaval de St-Thibéry
 Jean François : 06.83.13.46.41
 Céline : 06.58.30.23.31
 Facebook et Instagram :
 Les Amis du carnaval de Saint Thibéry

CARNAVAL DES ENFANTS : DÉPART 10H30 DES ÉCOLES

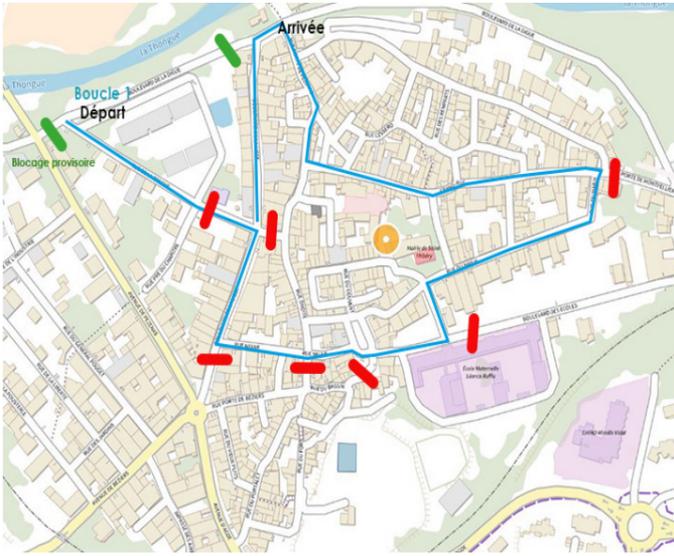
Les parents se garent à l'extérieur et amènent les enfants à pied à 10h.



Rues bloquées de 9h30 à 12h30 par arrêté municipal
 Rue Neuve, rue du Portalet, rue de la porte de Béziers, bd de la Digue, rue du Bonheur, bd des Ecoles, av. Mario Roustan, rue du Mailh, Grand Rue, place du Marché, rue Droite, passage de la Lisse, rue de l'Ancienne Mairie, rue des Pénitents, place du Couvent.

CORTÈGE DES CHARS : DÉPART 15H BD DE LA DIGUE

Rendez-vous à 15h boulevard de la Digue. La rue de la Brèche sera temporairement inaccessible le temps du départ du cortège (de 14h30 à 15h30)



Rues bloquées de 14h30 à 19h par arrêté municipal
 Bd de la Lisse, passage de la Lisse, rue Neuve, rue du Portalet, rue de la porte de Béziers, bd de la Digue, bd des Ecoles, av. Mario Roustan, rue du Mailh, rue Porte de Montpellier, Grand Rue, place du Marché, rue Droite, rue de l'Ancienne Mairie, rue des Pénitents, place du Couvent.

CYCLO MOTOR CESSERO : ADHÉSIONS LE 19 MARS

Après le succès de la première exposition de cyclomoteurs à Saint-Thibéry le 13 novembre 2022, l'association Cyclo Motor Cessero lance les adhésions le 19 mars 2023 de 10h à 17h à l'exposition MARLOZ au 2 rue de l'industrie à Saint-Thibéry. Pour le moment l'association limite les adhésions aux Saint-Thibériens et aux villages limitrophes. Le prix de l'adhésion est de 25€ + 5€ par personnes supplémentaires vivant sous le même toit. L'adhésion est ouverte aux cyclos immatriculés et assurés mais aussi aux personnes qui aiment les cyclomoteurs voulant être bénévoles avec ou sans cyclos. Il sera prévu sur place de quoi se restaurer et se désaltérer. Et bien-sûr, vous pourrez admirer les cyclomoteurs de certains adhérents. N'hésitez pas à venir avec vos véhicules de collections afin de rendre cette première journée plus conviviale et colorée.



LES BONS RÉSULTATS DU CLUB DE KARATÉ



Les Saint-Thibériens se sont encore distingués à la coupe inter départementale de la zone Languedoc-Roussillon karaté qui se déroulait à Agde au palais des sports le samedi 4 février. L'attente a été longue avant de s'élaner dans les catégories de poids pour ces combats percutants et sportifs. Nos petits amis ont été très forts dans les têtes et les jambes. Lois Griveau, après 3 tours, se hisse en

finale mais laisse échapper d'un petit point la médaille d'or. Il se contente de la médaille d'argent et se qualifie pour les championnats de France. Son ami Kilyan Ghehairia termine 3^e, mais il se rattrape pour la sélection en remportant la finale Honneur et la médaille d'or qui le qualifie. Salomé Cornille obtient la médaille de bronze. Bravo à tous et on continue !

DGST : STAGE DE POLE DANCE ET SOUPLESSE LES 25 ET 26 MARS

25 & 26 Mars

Week end autour de la pole et souplesse
 Réserve ta place pour suivre un ou plusieurs cours au côté de Marine Bauduin, à l'espace Cessero à Saint-Thibéry



Stage Planning

Réserve ta place (séances):

Samedi 25 Mars
 10h30-12h00 Découverte Pole Enfant (Dès 7 ans)
 13h00-15h00 Pole Static & Spin (Tous niveaux)
 15h15-17h15 Souplesse (Tous niveaux)

Dimanche 26 Mars
 10h30-12h00 Découverte Pole Adulte
 13h00-15h00 Pole Chorée (Accessible à partir du niveau débutant)

Tarifs & Réservation
 Téléphone Instagram Facebook

Contact: Marine BAUDUIN 06.51.55.43.42

En collaboration avec l'association DGST (Danse Gymnastique Saint-Thibéry), notre professeur Marine Bauduin, vous propose un stage de Pole Dance et Souplesse le week end du 25-26 Mars 2023. Ce stage est ouvert à tous, hommes, femmes, enfants souhaitant :

- Découvrir la Pole Dance
- Se challenger avec de nouvelles figures et enchaînements (static et spin)
- Apprendre une chorégraphie à la barre, travailler sa fluidité en musique
- Se relâcher et gagner en souplesse à travers des figures spécifiques (travail de la mobilité du corps).

Possibilité de réserver une ou plusieurs séances selon vos goûts et envies.
 > Inscris toi - places limitées
 > 06.51.55.43.42
 > St-Thibéry, Espace Cessero (Grand'Rue).

LES ARCHERS PREMIERS AU CRITÉRIUM



8 équipes, dont 3 des archers de Cessero, étaient engagées au Critérium départemental de l'Hérault (compétition officielle du CDSMR34) qui s'est déroulé à Servian. L'équipe 1 a fini première avec 18 points d'avance sur celles de Sauvian et Vailhauquès. La prochaine compétition, le critérium régional, aura lieu en avril à Saint-Georges d'Orques.

Les Archers de Cessero fêteront les 20 ans du club **SAMEDI 10 JUIN** au boulodrome

LE CLUB AMITIÉ RECRUTE SA NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE : RENDEZ-VOUS LE 29 MARS

Suite aux démissions de 7 membres du conseil d'administration (dont le président) pour diverses raisons, le club a besoin d'une équipe dirigeante motivée pour faire perdurer cette belle amitié qui nous réunit. Il en va de la survie de cette belle association.

Une assemblée extraordinaire est prévue le 29 mars 2023 à 14h30 à la salle des fêtes afin de recruter des volontaires qui auront à cœur de continuer la belle aventure du Club.

Le Club de l'amitié vous a proposé l'année dernière de nombreuses activités : 2 séjours en Espagne (Peniscola et Playa de Aro), 2 spectacles Cabaret, 1 mini-croisière sur le Tarn, 1 pique-nique « jambon à la broche », 1 voyage au Puy du Fou, 1 repas en Espagne à La Vajol et Jonquiera qui ont réjoui tous les participants.



LES NOUVELLES DU GÎTE « LE BAROULET »



Après un hiver de fermeture, le gîte se prépare à réouvrir ses portes fin mars. Un grand nettoyage est prévu, ainsi qu'une remise à jour des stocks pour l'accueil (draps et taies intissés, produits de nettoyage, denrées pour l'accueil –

café, thé, sucre, sirops, huile, ...)

Cette année, nous avons réalisé avec notre association, un prémarquage du « chemin » entre Loupian et Saint-Thibéry, car chaque année nous allons recueillir des pèlerins perdus entre ces deux villages. Ils arrivent après 32 kms de marche (depuis Balaruc), en fin d'après-midi, épuisés par la chaleur. Parfois, ils ont dû faire demi-tour, pour passer à Florensac, seul endroit pour franchir l'Hérault, alors que les itinéraires de certains guides les emmènent jusqu'au pont suspendu de Saint-Apolis.

Nous savons que la reconnaissance de ce chemin en voie «GR» officielle est en cours et qu'il faut tout un travail de recensement des diverses terres traversées afin de le valider. Le nôtre n'est que temporaire... mais très utile pour l'instant.

En 2022, nous avons accueilli quelques 70 pèlerins... Nous attendons les prochains, prêts à de nouvelles belles rencontres.

LE SPORTING CLUB SE PORTE BIEN

Le sporting, avec ses 204 licenciés, se porte bien et confirme son objectif de début de saison de développement et d'encadrement des équipes des jeunes de l'école de football. À chaque vacances scolaires, le club organise des stages pour faire progresser les jeunes, dans le respect des valeurs humaines, avec à la clé, un cadeau pour chaque participant.

Les résultats sont satisfaisants, avec une mention spéciale pour les équipes U13 et U15 qui honorent parfaitement le maillot qu'ils portent. Les 2 équipes séniors, malgré de nombreuses blessures, ont obtenu de bons résultats. Quant aux vétérans, nombreux, ils sont impliqués aussi bien pour les matchs que pour les repas qui suivent, savoureusement préparés par Bruno et sa compagne.

Les rendez-vous à noter pour l'équipe séniors 1 :

- > Dimanche 19 mars au stade : contre Castelnaud
- > Dimanche 2 avril au stade : contre Lespignan-Vendres
- > Dimanche 2 avril à la salle des fêtes : loto à 17h

ASSOCIATION DU PATRIMOINE : NOUVEAU BUREAU

Assemblée générale

L'association patrimoine a tenu son assemblée générale le 27 janvier 2023 dans sa salle nouvellement aménagée.

Les activités

Les activités de l'association ont été évoquées : participation aux Florales, visites guidées de groupes à la demande, journées du patrimoine avec projection d'un film et expositions, aménagement d'un petit musée qui a ouvert ses portes pour la St Vincent. Des interventions dans les écoles sont également en projet.

Le bureau

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité et le nouveau bureau élu par le CA : présidente, Annie Vernières, vice président, Jérôme Martinez ; Trésorière, Ghislaine Montaulon ; Secrétaire, Dominique Laux.

L'association vous propose toujours :

- > un film de 20mn sur clé USB présentant l'abbatiale du village
- > L'Echo du Barroul n°15 dans lequel vous trouverez des articles sur l'histoire de notre commune, des recettes locales ou les plantes aromatiques du coin entre autres.

Vous pouvez vous les procurer auprès des membres de l'association ou à la médiathèque.



CONVENTION DE DISPONIBILITÉ

Le SDIS de l'Hérault peut proposer à chaque employeur une convention avec son employé sapeur-pompier volontaire. Cette convention tripartite (sapeur-pompier volontaire, employeur et SDIS34) permet au sapeur-pompier volontaire de se former et de participer à l'activité opérationnelle durant son temps de travail.

INTERVENTION

Disponibilité pour des interventions inopinées pendant la durée de travail
Disponibilité opérationnelle en cas d'événement majeur
Autorisation de retard à l'embauche

FORMATION

Seuil de sollicitation pour la formation :
Pour la formation initiale : 10 jours/an pendant les 3 premières années du 1er engagement
Pour la formation continue : 5 jours/an + ou - selon de choix de l'employeur

DISPOSITIONS COMPENSATOIRES

Maintien de la rémunération et des avantages y afférents
Subrogation : l'employeur demande à percevoir les indemnités prévues

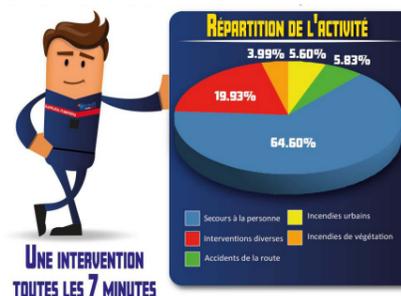
Le mécénat : l'employeur demande à bénéficier d'une réduction d'impôt au titre du mécénat

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACT : volontariat@sdis34.fr



LE SDIS 34 TOUJOURS EN ACTION SUR LE TERRAIN

Les sapeurs-pompiers se doivent de bien identifier les risques, de les anticiper et lorsqu'ils se produisent, de les combattre. Les missions du SDIS couvrent cinq grands domaines d'urgence et traitent plus de 400 000 appels par an. Ces appels sont passés sur la plus grande plateforme commune 15-18-112 de France et représentent en moyenne une intervention toutes les 6 minutes et 51 secondes sur le territoire départemental.



UNE INTERVENTION TOUTES LES 7 MINUTES

TOUJOURS PRESENTS

ENGAGEMENT
O
T
D
I
S
P
O
N
I
B
I
L
I
T
E
V
A
C
I
T
O
Y
E
N
Q
U
I
P
E
V
O
L
O
N
T
A
I
R
E

UN ENGAGEMENT CITOYEN

L'engagement citoyen est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la population.

En plus de sa profession ou de ses études, il contribue aux missions de sécurité civile de toute nature confiées au SDIS.

1ÈRE FORCE DES SECOURS DU DÉPARTEMENT

Rejoignez-nous!

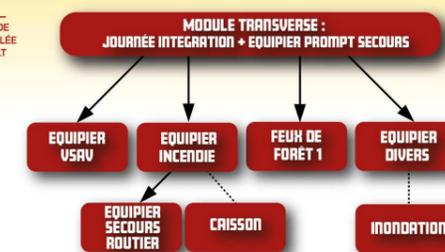


CONDITIONS D'ENGAGEMENT

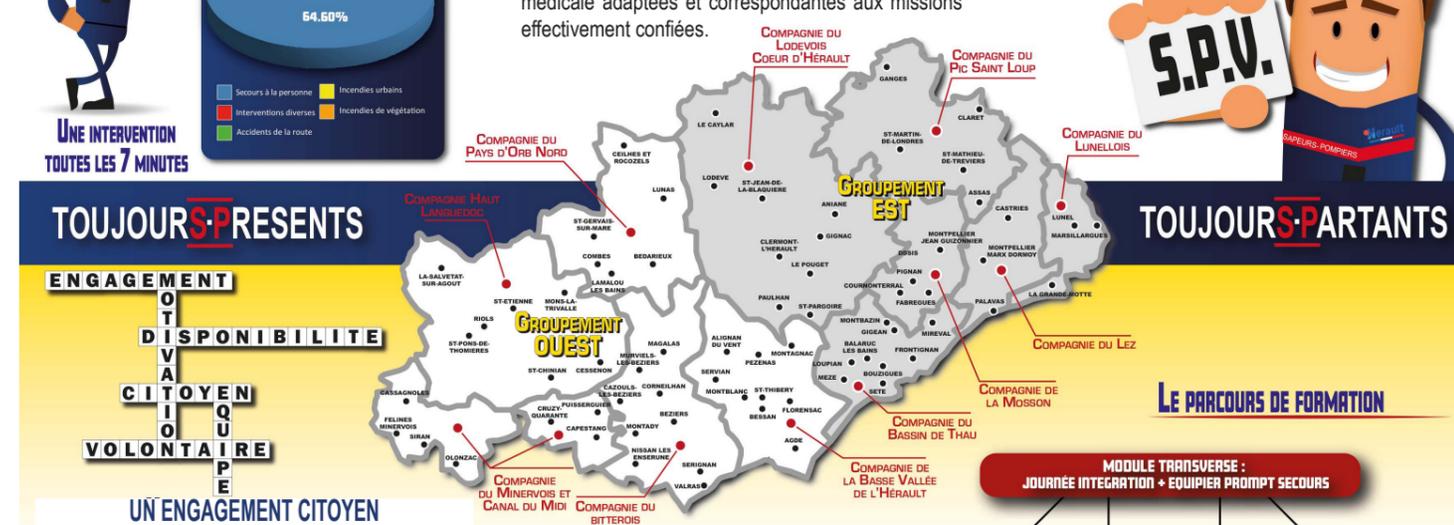
- Art R723-6 et R723-7 du code de la sécurité intérieure
- > Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être o cier)
- > Jouir de ses droits civiques
- > Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- > S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité
- > Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- > Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées.

L'ACTIVITÉ DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Il s'engage pour une période de 5 ans. Dans la majorité des cas, il est engagé au grade de sapeur 2ème classe. Le 1er engagement comprend un période probatoire qui dure entre 1 et 3 ans. Cette période permet l'acquisition de la formation initiale adaptée aux missions confiées au sapeur-pompier volontaire et nécessaire à leur accomplissement. Il bénéficie d'une protection sociale en cas d'accident ou de maladie contractée en service.



LE PARCOURS DE FORMATION



LE RETOUR DU REPAS DES AÎNÉS

Après deux ans d'absence le 10 décembre dernier la municipalité a enfin pu proposer à nouveau le repas des aînés. Ils ont répondu présent et ce fut un formidable après-midi de convivialité. Une partie des résidents de l'Ehpad sont venus profiter de ce moment festif. Comme chaque fois, les doyens ont été mis à l'honneur : Madame Brigitte Gauthier, 99 ans et Monsieur Jean-Claude Rosenfeld, 92 ans.



Les doyens entourés du maire et de leurs familles



Les résidents de l'Ehpad et une partie du conseil municipal



Une belle ambiance avec S. Martinez

UNE SOIRÉE DE GALA AU PROFIT DE CIEL

À l'initiative de Jean Augé, maire de Saint-Thibéry, dans le cadre de la Saint-Vincent, une soirée de gala a été organisée le samedi 21 janvier au profit de l'association Ciel.

DES PARTENAIRES MOBILISÉS

Pour l'occasion, Clémence Cammarata a mis à disposition les magnifiques salles du château Sainte-Cécile. Le chef Laurent Ballard (la table de Florensac) et le pâtissier Brice Martel (la grange des pains) ont concocté un savoureux repas en offrant leur main d'oeuvre et leur savoir faire. Le domaine Villa Delmas a activement contribué à l'organisation de cette soirée à laquelle ont également participé le Comptoir Iodé à l'apéritif, le petit Casino de Florensac qui a offert le fromage, ainsi que tous les vigneron des Cotes de Thongue qui ont permis, ce soir-là, de déguster de merveilleux vins (avec modération). Franck Lopez et Ludovic Estuel ont, quant à eux, assuré l'animation musicale. La mairie de Saint-Thibéry, tant au niveau de ses élus que de ses agents, s'est impliquée aux côtés de l'association Ciel pour faire de cette soirée, qui a réuni près de 100 convives, un réel succès.

UN BÉNÉFICE DE 3766€ POUR L'ASSOCIATION CIEL

Le bénéfice de cette soirée, qui s'élève à 3 766 €, va permettre à Christophe Lacombe et son équipe, de continuer à financer les



ateliers de musicothérapie en multipliant le nombre de séances auprès des enfants du service hématologie pédiatrique et de poursuivre nos actions d'amélioration du confort des malades durant leurs longs séjours d'hospitalisation.

SOLIDARITÉ

La municipalité remercie les différentes initiatives et contributions de structures qui œuvrent, au quotidien, pour venir en aide aux Saint-Thibériens les plus démunis.

MERCI AU ROTARY CLUB DE SÈTE



2 gros colis alimentaires ont été offerts par le Rotary de Sète au CCAS de Saint-Thibéry. Ceux-ci ont été transmis, par l'intermédiaire de Nicole Coste, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, à des personnes dans le besoin.

MERCI AU SECOURS POPULAIRE DE FLORENSAC



L'association vient en aide aux personnes les plus démunies en offrant régulièrement des colis alimentaires.

MERCI À SOS MONTPELLIER-UKRAINE



L'association a piloté une nouvelle collecte pour aider la population ukrainienne en si grande souffrance. Les Saint-Thibériens se sont une fois de plus montrés généreux. Un camion contenant des produits de première nécessité a été acheminé mi-décembre en Ukraine.

2270€ RECOLTÉS : MERCI AUX ARCHERS DE CESSERO ET AU MOTOCUB



Leurs actions dans le cadre du Téléthon ont permis de remettre à l'association AFM Téléthon les sommes respectives de 1570€ et 700€.

Vendredi 13 janvier 2023, pour la 1^{ère} fois depuis le début de son mandat, Jean Augé, maire de Saint-Thibéry, et son conseil municipal, ont eu le plaisir de présenter leurs vœux aux habitants. Les Saint-Thibériens sont venus en nombre à cette première cérémonie des vœux de cette mandature.

En présence du sénateur Hussein Bourgi, du député Aurélien Lopez-Liguori, du conseiller départemental Vincent Gaudy, et de l'ancien maire de la commune Guy Amiel, Jean Augé, maire de Saint-Thibéry, a fait le point sur les actions menées depuis le début du mandat, et sur celles à venir. Il a ensuite rendu hommage à son prédécesseur en lui remettant le titre de « maire honoraire ».



Guy Amiel, Maire honoraire

« C'est avec une immense émotion, au nom des gens qui ont partagé tes mandats qui sont ici ce soir, au nom de ceux qui nous ont quittés, au nom du Conseil municipal et des Saint-Thibériens, je suis honoré de te remettre le titre de Maire honoraire pour ton total dévouement » a indiqué Jean Augé, maire de Saint-Thibéry. Un moment d'émotion partagé par les deux hommes et leur entourage.



Un programme ambitieux

Après l'hommage, le maire a présenté les projets : "2023 sera l'année des projets d'aménagement du territoire, de la révision du PLU et d'étude pour la requalification du centre-ville. Ces deux démarches permettent de projeter

Saint-Thibéry vers 2035 pour un village où le bon vivre est une priorité et la dynamique économique et touristique sont des atouts de développement. Des réunions publiques seront organisées pour présenter ces projets en temps voulu. Nos actions se poursuivent pour l'éducation et la jeunesse. Nous développons l'économie locale et le tourisme avec des circuits courts et la mise en valeur des produits locaux. C'est dans ce sens que dimanche 22 janvier est organisée la fête de la Saint-Vincent. Le patrimoine n'est pas oublié, nous travaillons sur un projet ambitieux. Des actions sont menées pour l'environnement et le développement durable. Pour conclure, un soutien indéfectible à nos associations, elles donnent une dynamique exceptionnelle à notre village ».

De nombreuses distinctions

Des trophées ont été remis à plusieurs Saint-Thibériens qui, grâce à leurs actions, contribuent grandement à la dynamique du village : **Alain Cougnenc** pour son implication depuis des dizaines d'années dans la vie associative et à L'Entente bouliste, les **frères Carrier** pour l'innovation dans le domaine de la méthanisation, **Evan et Eli Thévard**, respectivement champion de France et champion d'Occitanie en BMX (vainqueur du FISE métropole), **Cécile Joubert** pour sa prouesse lors de la Diagonale des Fous, **Mathis Revel**, champion de France minime de karaté (karaté club de Saint-Thibéry), **Jean-Marc Lagloire**, champion de padel au club de La Vière, et **l'équipe de horse-ball des écuries de la Serre**, pour leurs résultats positifs.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



L'Agglo se mobilise avec la solution de sobriété énergétique Voltalis

Alors que le tarif réglementé de vente de l'électricité a augmenté de 15 % depuis le 1^{er} février (+300 € par an en moyenne sur la facture), l'Agglo se mobilise pour ses habitants en soutenant le déploiement de la solution de sobriété énergétique Voltalis.

- Concrète, gratuite et sans abonnement, la solution permet de piloter et de programmer ses radiateurs électriques pour mieux maîtriser sa consommation via un espace personnel en ligne (MyVoltalis).
- Voltalis rend également service au réseau électrique en le sécurisant lors des pics de consommation : sa technologie est capable de réduire de quelques minutes les consommations des radiateurs connectés pour éviter les délestages ou black-out et limiter le recours aux centrales thermiques polluantes sollicitées lors de ces moments critiques.

À qui s'adresser pour bénéficier du dispositif Voltalis ?

Tous les particuliers et professionnels chauffés à l'électricité peuvent en bénéficier. Le dispositif est installé par un technicien agréé en 2h30 environ, selon le nombre de radiateurs à équiper. Des conseillers Voltalis viendront à la rencontre des habitants de l'agglo pour présenter le service, répondre à leurs questions et leur proposer un rendez-vous

NE JETEZ PLUS ! LA LIGUE CONTRE LE CANCER RÉCUPÈRE !

Un geste vert Contre le cancer

Ne jetez plus la Ligue récupère

- ☐ **Téléphones portables**
Dépôt : Mairie (Hérault)
- ☐ **Cartouches jet d'encre**
Dépôt : Mairie (Hérault)
- ☐ **Radiographies argentiques**
Dépôt : Cabinet de radiologie (Hérault)

Des questions ?
04 67 61 31 31
mobiligue34@gmail.com
www.ligue-cancer.net/od34
www.facebook.com/laliguecontrelcancer34

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
HÉRAULT

Pour participer au financement de la recherche et à l'aide aux personnes malades la Ligue récupère :

- > Téléphones portables et Cartouches jet d'encre (Mairie)
 - > Radiographies argentiques (Biomed34 ou Cabinets de radiologie).
- Plus de 50 tonnes de radiographies argentiques, 15 tonnes de cartouches jet d'encre et 43 000 téléphones portables ont été collectés. **La valorisation de ces trois déchets représente le financement de trois jeunes chercheurs (sur le cancer) pendant un an.** Avec en France plus de 1 000 nouveaux cas de cancer par jour, nous devons tous nous mobiliser!

la Ligue cherche des bénévoles à Saint-Thibéry. Si ça vous intéresse :
Contact : 04 67 61 31 31
Mail : mobiligue34@gmail.com

Pause Chocolat à Pézenas

Lieu d'accueil enfants-parents

Pause Chocolat est un espace collectif pour les enfants de la naissance à 5 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial.

Ce lieu est une passerelle vers le monde extérieur, la crèche, l'école.

Avec Corinne et Audrey, professionnelles, venez échanger sur les étapes de la petite enfance, l'allaitement, le sommeil, l'acquisition de la propreté, de la marche et du langage, les moments d'opposition ou l'entrée à l'école.

Nous vous accueillons le jeudi durant l'après-midi et sommes à votre écoute pour partager des temps de parole ainsi que des moments de jeu.

Pause Chocolat est un lieu d'éveil pour les enfants et de convivialité pour les parents.

Accès libre et gratuit

- ☎ Corinne : 06 74 28 19 52
- 🕒 Le jeudi de 13h45 à 16h45 (hors vacances scolaires)
- 📍 Au Centre de loisirs Castelsec
34 120 Pézenas (derrière la crèche municipale)

ASSOCIATION
la locomotrice
17 rue de la Fontaine des Pigeons
34 230 POUZOLS
SIRET : 439 878 919 00026
www.lalocomotrice.fr

Facebook : Association La Locomotrice

d'installation.

Il est également possible de contacter Voltalis et convenir d'un rendez-vous :

- par téléphone, au 05 40 25 69 96 (appel non surtaxé, du lundi au samedi, 9h-18h)
- par courriel : agglohm@voltalis.com

Une question ? Un rendez-vous ?
Contactez votre conseillère :
Tél. 04 75 64 63 63 - www.mutualia.fr

conseillère Stéphanie Azéma, se déplace à St-Thibéry tous les vendredis après-midi sur RDV uniquement de 14h à 17h. Elle est disponible pour ses adhérents afin d'offrir une réponse adaptée à tous concernant la complémentaire santé. Mutualia Alliance Santé se distingue en appliquant ses valeurs mutualistes (Démocratie - Proximité - Qualité - Humain) à la mutuelle des territoires.

MUTUALIA : LA MUTUELLE DES TERRITOIRES

St-Thibéry a choisi depuis 2021 de mettre en place un partenariat avec Mutualia et ainsi bénéficier de tarifs privilégiés. Un dispositif intéressant pour les administrés. La mutuelle des territoires est un des éléments de solidarité qui s'exprime localement. Elle offre de bonnes garanties, des services innovants et respecte les capacités de financement de chacun. Mutualia Alliance Santé est implantée à Castelnaud-le-Lez. Misant sur la proximité, votre

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES OUTILS NUMÉRIQUES ?



Depuis plusieurs mois, des ateliers numériques gratuits sont organisés en mairie tous les 4^e jeudis du mois de 9h à 12h. Animés par Christine Berodier, conseillère numérique, ils sont gratuits, sans rendez-vous et

ouverts à tous quel que soit votre niveau. Actuellement, une dizaine de Saint-Thibériens bénéficient de ce suivi :

- Durant les permanences numériques communales à la mairie
- À domicile
- Au CIAS du Pays de Pézenas

Depuis la mise en place de ces ateliers, 38 Saint-Thibériens ont bénéficié d'un accompagnement numérique.

Quelques thèmes abordés :

- Paramétrages de l'outil numérique
- Installation et usage des applis
- Internet et sécurité numérique
- Communication numérique (mail, SMS, MMS)
- Gestion des outils multimédia
- Stockage des fichiers
- Bureautique initiation et niveau avancé
- Ateliers thématiques : réseaux sociaux, le numérique pratique, culture numérique, vie locale

PROCHAINS ATELIERS NUMÉRIQUES

Vous souhaitez participer ?

- Prochaines dates : les jeudis 23 mars, 27 avril, 25 mai et 22 juin.
- Contact : Christine Berodier
Tél. : 06 75 69 42 94
conseillernumerique@ciasdupaysdepezenas.fr

LA MAGIE D'INSTANT : LE BIEN ÊTRE À DOMICILE



Du lundi au samedi de 9h à 19h30, Marina se déplace à votre domicile et propose différentes prestations : massages bien-être (californien, prénatal, bébé et enfant, liftant visage japonais, suédois, hawaïen, sportif, réflexologie plantaire, réflexologie crânienne et faciale, massage assis) mais aussi des séances énergétiques (reiki et lahochi) et magnétisme. Vous ne vous occupez de

rien, Marina fournit et amène tout ce qui est nécessaire à la prestation pour vous procurer un moment de détente et de bien-être. Elle prépare elle-même ses propres huiles de massage avec des produits certifiés bio et naturels. Marina se déplace à domicile sur St Thibéry et dans un rayon de 17 km autour.

Renseignements :

Tél. : 07 85 23 74 21
Mail : marina.fialdes@gmail.com
Facebook/Instagram : lamagiedinstant

NOUVEAU À SAINT-THIBÉRY

M et M^{me} Pichardo, situés 1 av. Jean Bene à Saint-Thibéry, vous proposent des services funéraires et d'entretien de sépultures.

MILLE COLOMBES 34

ENTRETIEN DE SEPULTURE ET ARTICLES FUNÉRAIRES

Pour tout renseignement

(désherbage, arrosage, entretien sépulture, plantes et articles funéraire, ventes de fleur composée et d'articles funéraire)

TEL: 07.66.01.91.46

millecolombes34@free.fr

PERMANENCES DU MAIRE

Le maire reçoit chaque lundi soir sur rendez-vous. Contactez l'accueil au 04 67 77 80 57

ILS SONT NÉS :

Théa GOSSELIN, née le 23/11/22
Nolan NOYÉ, né le 28/12/2022
Lili MARTINEZ, née le 27/01/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Odile CALVET, Roger CORTEZ, Ginette FERNANDEZ, Yvon FERRER, André GELY, Josette LAGUENS, Guy LAVABRE, Colette PEITAVY, Emmanuelle QUERAL, Régis ROQUES, Fernand SEARA, Marie-Thérèse SCHIANO, Georgette SIROU.

Depuis 2018 et l'application de la RGPD, le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux est obligatoire pour la publication de naissances et mariages sur le bulletin municipal. Si vous souhaitez faire paraître votre évènement (mariage, naissance) sur le prochain bulletin municipal procurez-vous le formulaire à l'accueil de la mairie ou par mail : communication@saint-thibery.fr



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ce service s'adresse à tous. Que vous soyez en activité, retraité(e), handicapé(e), malade, en convalescence ou en difficulté passagère, MANGER DOIT RESTER UN PLAISIR !

UN SERVICE À LA CARTE
Vous commandez vos repas selon vos besoins, de 1 à 7 fois/semaine ou occasionnellement
En cas d'absence vous pouvez suspendre vos commandes
*Prevoir au moins 24h d'avance



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-THIBÉRY

DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET DIVERSIFIÉS

- Composés d'une entrée, d'un plat (viande ou poisson) + légumes, fromage, dessert et 50 grammes de pain.
- Potage pour le repas du soir à la demande.
- Élaborés par une diététicienne.
- Livrés en liaison chaude en mini containers isothermes.
- Adaptés à votre régime (sur simple demande).

LIVRAISON

Chaque jour du lundi au dimanche entre 11h00 et 12h30, par un agent de la Commune.

LES PLUS

Aucun engagement. Délai de mise en place : 48h par un simple appel téléphonique.

TARIF

1 repas par jour/personne, samedi et dimanche inclus, 7/7 jours. Prix du repas livré : 8.40 €. Facturation mensuelle. Paiement par chèque ou CB fin de mois.

Jusqu'à 3,57€ par repas d'aide financière* avec le conseil départemental 34



*pour les bénéficiaires de l'APA selon votre plan d'aide

RENSEIGNEZ-VOUS :

Pour commander ou pour toute information complémentaire, contactez-nous au 04 67 77 06 22 (de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi).

Certaines caisses de retraite ou mutuelles peuvent, dans certains cas, vous apporter une aide financière.



ÉTAT-CIVIL

Mars - Juin 2023

SAINT-THIBÉRY



MARS



SAMEDI 11 MARS

CARNAVAL DE SAINT-THIBÉRY

10H30 départ du carnaval des enfants aux écoles.

15H départ du cortège des chars boulevard de la Digue.

Cortège et festivités.

Contact : 06 83 13 46 41

DIMANCHE 12 MARS

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT DE MOTOCROSS

À partir de 7H au motocross.

Buvette et restauration sur place.

Contact : 06 09 88 70 74

DIMANCHE 19 MARS

COMMEMORATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE ET DU MAROC

18H à la stèle place de l'Escourbiat

DIMANCHE 26 MARS

COMPETITION DE PÉTANQUE

À partir de 7H au boulodrome

Organisée par l'Entente Bouliste.

Contact : 06 95 06 04 15

AVRIL

DIMANCHE 2 AVRIL

LOTO DU SPORTING CLUB

17H à la salle des fêtes

VENDREDI 7 AVRIL

CONCERT CHORALE DES ÉCOLES

16H à la salle des fêtes

AGENDA

DIMANCHE 23 AVRIL
LE MARCHÉ DU PRINTEMPS

Organisé par la municipalité

Autour de la mairie

Grand marché aux fleurs, produits du terroir, créateurs et artisanat

Place du marché

Vide grenier (infos : 06 73 87 18 57)

Infos : www.ville-saint-thibery.fr

Contact mairie : 04 67 77 80 57

MAI

LUNDI 8 MAI

COMMÉMORATION ARMISTICE DU 8 MAI 45

Cérémonie à 11H30 au cimetière, suivie du verre de l'amitié.

VENDREDI 19 MAI

CONCERT DJ KASSOU

Proposé par la municipalité et les Amis de l'Espagne. Retenez la date !

JUIN

SAMEDI 10 JUIN

20 ANS DES ARCHERS DE CESSERO

Boulodrome toute la journée

Tél. : 06 89 18 81 40

Mail : lesarchersdecessero@gmail.com

VENDREDI 16 JUIN

FÊTE DES ÉCOLES

Proposée par l'association des cartables de Saint-Thibéry et l'équipe pédagogique.

DIMANCHE 18 JUIN

COMMÉMORATION APPEL DU 18 JUIN

18H avenue du Général de Gaulle.

Cérémonie suivie du verre de l'amitié.

SAMEDI 24 JUIN

GALA DE DANSE

21H au théâtre de verdure.

Organisé par l'association DGST.

Contact : 07 83 89 46 86

LES MARCHÉS FESTIFS

DE PRODUCTEURS DE PAYS

En partenariat avec l'agglo et la chambre d'agriculture de l'Hérault
De 19H à 23H place Francis Laurent.

MERCREDIS 5 ET 26 JUILLET

MERCREDIS 9 ET 23 AOÛT

EXPOSITIONS DES ARTISTES CONTEMPORAINS D'OCCITANIE

> EXPO « ACO » : du samedi 3 au dimanche 18 juin

> EXPO PERSONNELLE : du samedi 24 juin au dimanche 9 juillet

> EXPO « ACO » : : du samedi 15 au dimanche 30 juillet

> EXPO PERSONNELLE : : du mardi 1er au lundi 14 août

> EXPO PERSONNELLE : du lundi 14 au dimanche 27 août

ESPACE E. MASSAL
Pl. de l'arbre
de la Liberté
St-Thibéry

MÉDIATHÈQUE

Ateliers d'écriture

18h30 : 3, 17 et 24 avril ; 5 et 26 juin

Temps jeux

16h30 : les mercredis 5 avril, 3 mai et 7 juin

Les petites histoires d'Ilo

10h30 : les mardis 4 avril, 2 mai et 6 juin

Accueil crèche

10h : les lundis 17 avril, 15 mai et 12 juin

Accueil des classes

Tous les lundis, mardis, et jeudis

AVRIL

► **Le 12** de 16h30 à 18h30 : animation

« Je valorise mes escoubilles » avec Guillaume Lorente, la Ferme du Rec Pauruc. De 8 à 98 ans. Gratuit. Cycle de vie des objets, sensibilisation à l'économie circulaire, la Lombriculture, gestion des biodéchets, impacts environnementaux et sociaux.

► **Le 14** à 17h : Défi Kappla

► **Le 18** de 14 à 16h : atelier autour de la loutre de l'Hérault pour les classes.

► **Le 21** : vernissage « Dessiner le Tango »
Les artistes du collectif 'dessiner le vivant'. Avec la participation du groupe TresTrio : Samba, Bossa, Jazz Chote : guitare basse voix.

► **Le 26** à 11h : spectacle 0/3 ans. Sur inscription. « Pour y cueillir du romarin »

► **Le 27** à 18h30 : rencontre littéraire avec Michel Sabatery, écrivain de Bessan.

► **Le 28** à 14h30 : jeux autour du livre

MAI : LE MOIS EGYPTIEN

► **Le 4** : atelier archéodyssée parure pré-historique. Sur inscription. À partir de 8 ans. gratuit

► **Le 11** à 18h30 : rencontre littéraire avec Nicolas Feuz suivie d'un apéro.

► **Le 16** à 16h : poèmes et calligraphie. Adultes sur inscription.

► **Le 26** à 16h30 : hiéroglyphes et thé à la menthe.

► **Le 30** à 17h30 : animation autour de la loutre de l'hérault tout public gratuit.

JUIN

► **Le 2** à 19h : nuit du jeu 19h

► **Le 21** à 18h30 : concert la Grillo

► **Le 30** à 10h30 : atelier pop up

JUILLET

► **Le 5** : animation 0/3 ans « Voix et son »